

# Projet pédagogique 2021-2022

## Accueil de Loisirs

PERISCOLAIRE  
EXTRASCOLAIRE



## Foyer des Jeunes et d'Education Populaire d'Orcet

Siège social : Mairie d'Orcet

Bureaux : 24 Rue de la Narse 63670 ORCET

Contact et renseignements : 04 73 69 44 61 / 07 87 62 37 39

[foyerfjep.orcet@orange.fr](mailto:foyerfjep.orcet@orange.fr) ou [accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr](mailto:accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr)

Site internet : [fjep-orcet.fr](http://fjep-orcet.fr)

# Sommaire :

## **Introduction, la structure**

**Page 1.2**

- Noms et adresse
- Description
- Sa gestion
- Le Public
- Modalité d'ouverture
- Modalité d'inscription
- Tarification

## **Les objectifs pédagogiques et l'évaluation**

**Page 3.4**

- Définition
- Critères d'évaluations

## **L'équipe d'animation**

**Page 5**

- L'équipe d'encadrement
- Rôles et responsabilités de l'équipe d'encadrement

## **La vie quotidienne et collective**

**Page 6,7**

- Journée type
- L'accueil
- Les temps d'animation
- Le repas :
- Le Temps calme
- Le Gouter
- Les règles de vie
- Les temps de pause

## **Les relations humaines et les activités**

**Page 7,8**

- animateurs – Enfants
- animateurs – animateurs
- animateurs – Directions
- Le matériel

## **Inclusion des enfants en situation de handicaps**

**Page 8**

# Introduction :

L'Accueil de loisirs du FJEP d'Orcet est né à la rentrée 2008. Il succède aux stages multisports ou théâtre-musique et arts plastiques, actions ponctuelles depuis de longues années qui devenaient insuffisantes face au besoin de garde des familles.

Les familles recherchant une structure de proximité, la municipalité a fait le choix d'accorder sa confiance au Foyer des Jeunes et d'Education Populaire d'Orcet, en signant un Contrat Enfance Jeunesse incluant l'ouverture les mercredis et les vacances scolaires d'un Accueil de loisirs dans les locaux communaux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'accueil de loisirs est une compétence de la communauté de communes Mond'Arverne Communauté.

## La structure :

### ➤ **Sa gestion :**

L'accueil de loisirs dépend du Foyer des Jeunes et d'Education Populaire d'Orcet, sous la responsabilité de sa présidente Aleth BADOR.

Les bureaux sont situés au 24 Rue de la Narse 63670 ORCET.

Il est géré par l'équipe suivante :

**Caroline RATELADE**, directrice de l'Accueil de loisirs.

**Géraud CLERMONT**, directeur adjoint.

**Marie-Pierre CAUX**, chargée des inscriptions, de la facturation, édition des salaires, et suivi de la comptabilité.

**Kévin SOUVETON**, chargée de la communication.

### ➤ **Capacité d'accueil :**

- 100 places pour les mercredis et les petites vacances. (30 places pour les enfants de moins de 6 ans et 70 places pour les plus de 6 ans)
- 70 places pour les petites vacances (32 places pour les enfants de moins de 6 ans et 48 places pour les plus de 6 ans)
- 92 places pour les vacances d'été (32 places pour les enfants de moins de 6 ans et 60 places pour les plus de six ans)

### ➤ **Description :**

**Les mercredis et les petites vacances**, les enfants sont accueillis à l'école Paul BADOR, dans le bâtiment A.

Une pièce de stockage du matériel est mise à disposition des animateurs. Chaque journée, l'équipe installe deux salles (le préau et la garderie) au rez de chaussée pour les enfants de plus de 6 ans avec des « espaces » : lecture, jeux de construction, jeux de société, coloriage, marionnettes...

Deux salles à l'étage sont consacrées aux plus petits. (Salle d'activité et salle de sieste)

Les enfants ont accès aux cours extérieures, la cour maternelle ombragée avec des jeux et la cour primaire, bitumée, plus propice aux jeux sportifs, ainsi que des espaces verts autour de l'école.

Pour les activités autour de l'expression corporelle et le sport, le gymnase et le dojo peuvent être utilisés.

**Pendant les vacances d'été**, les enfants sont accueillis dans la salle Jean-Moulin, avec accès au dojo, aux espaces extérieurs, aux locaux scolaires, ainsi que les cours de l'école. L'espace extérieur n'étant pas clos, une matérialisation des limites est mise en place et expliquée aux enfants.

Pendant cette période, la municipalité met à disposition un ou deux barnums pour permettre d'organiser plus d'espaces, de laisser la possibilité aux groupes de s'isoler, et notamment de prendre les repas en extérieur ainsi que le restaurant scolaire.

### ➤ **Le Public :**

Les enfants âgés de 3 ans à 11 ans de la communauté de communes Mond'Arverne, ainsi que les communes voisines.

➤ **Modalité d'ouverture :**

L'accueil de loisirs sera ouvert à chaque période de vacances scolaires (fermeture à Noël) ainsi que tous les mercredis, de 7h30 à 18h30. L'accueil se fera à la journée complète avec le repas, la matinée avec repas ou l'après-midi.

- Vacance d'Automne
- Vacance d'Hiver
- Vacance de Printemps
- Vacance d'été (trois premières semaines de juillet et deux dernières semaines d'août)

➤ **Modalité d'inscription :**

Chaque année scolaire, les parents doivent fournir les renseignements nécessaires à la constitution du dossier administratif de l'enfant avant le premier accueil.

➤ **Tarifification :**

L'Accueil de loisirs est conventionné par la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

Les tarifs varient en fonction du quotient familial **QF** (fourni par la CAF ou la MSA) et du lieu d'habitation. En cas d'absence de quotient familial fourni par les organismes, un quotient sera calculé par nos soins à partir de la dernière feuille d'imposition selon les mêmes règles que la CAF.

Quotient familial		Tarif demi-journée*	Tarif demi-journée (avec repas)*	Tarif journée	FORFAITS		Supplément (activité, stage, veillée, vacances actives...)
					Hors vacances**	Vacances***	
Tranche 1	Inférieur à 500 €	2,00 €	3,90 €	4,60 €	4,50 €	5 x 4,50 € soit 22,50 €	+ 0,90€
Tranche 2	501 € à 650 €	3,00 €	5,50 €	7,20 €	7,00 €	5 x 7,00 € soit 35 €	+ 1,40€
Tranche 3	651 € à 800 €	4,00 €	7,00 €	9,30 €	9,00 €	5 x 9,00 € soit 45 €	+ 1,80€
Tranche 4	801 € à 950 €	4,50 €	7,50 €	13,20 €	12,00 €	5 x 12,00 € soit 60 €	+ 2,64€
Tranche 5	951 € à 1100 €	5,00 €	8,00 €	14,30 €	13,00 €	5 x 13,00 € soit 65 €	+ 2,86€
Tranche 6	1101 € à 1250 €	5,50 €	8,50 €	15,40 €	14,00 €	5 x 14,00 € soit 70 €	+ 3,08€
Tranche 7	1251 € à 1400 €	6,00 €	9,00 €	16,50 €	15,00 €	5 x 15,00 € soit 75 €	+ 3,30€
Tranche 8	1401 € à 1550 €	6,50 €	9,50 €	17,60 €	16,00 €	5 x 16,00 € soit 80 €	+3,52€
Tranche 9	1551 à 1800 €	7,00 €	10,00 €	18,70 €	17,00 €	5 x 17,00 € soit 85 €	+ 3,74€
Tranche 10	1801 € à 2050 €	7,50 €	10,50 €	19,80 €	18,00 €	5 x 18,00 € soit 90 €	+ 3,96€
Tranche 11	2051 € à 2300 €	8,00 €	11,00 €	20,90 €	19,00 €	5 x 19,00 € soit 95 €	+ 4,18€
* Tranche 12	2301 € à 2550 €	8,50 €	11,50 €	22,00 €	20,00 €	5 x 20,00 € soit 100 €	+ 4,40€
Tranche 13	2551 € à 2800 €	9,00 €	12,00 €	23,10 €	21,00 €	5 x 21,00 € soit 105 €	+ 4,62€
Tranche 14	2801 € à 3300 €	9,50 €	12,50 €	24,20 €	22,00 €	5 x 22,00 € soit 110 €	+ 4,84€
Tranche 15	Supérieur à 3301 €	10,00 €	13,00 €	25,30 €	23,00 €	5 x 23,00 € soit 115 €	+ 5,06€

\*Prestations hors vacances

\*\* Fréquentation tous les mercredis pendant un cycle complet (entre deux périodes de vacances)

\*\*\* Fréquentation semaine complète (5 jours)

## Les objectifs pédagogiques :

### 1. Initier les enfants au sport collectif, aux jeux d'opposition et favoriser leur motricité :

Technique (manipulation individuelle du ballon, développement de la motricité)

Cognitif (reconnaitre son statut et prise d'information et de décision)

Affectif (gestion des émotions, apprendre à coopérer)

### 2. Comprendre la notion de citoyenneté et comment la mettre en œuvre :

Donner l'occasion aux enfants d'intervenir sur le territoire.

Apprendre à connaître les différents acteurs du territoire.

Mettre en place des actions citoyennes.

### 3. Favoriser l'autonomie des enfants dans la vie quotidienne:

Amener les enfants à participer à plus de tâches du quotidien.

Favoriser l'entraide et la solidarité entre les enfants.

Permettre aux enfants d'être acteur le temps du repas.

Favoriser le volontariat.

### 4. Développer les différentes formes d'expression :

Donner aux enfants un large choix de matériels.

S'appuyer sur les idées des enfants.

Favoriser les nouvelles techniques.

S'approprier le journal du centre.

## Objectifs communautaires :

### 5. Pérenniser et développer les partenariats :

Pérenniser la passerelle avec la crèche Poudre de Lune.

Développer une passerelle avec le Club Ado et le « Hameau du petit Auzon ».

Continuer à construire des relations avec les autres centres de loisirs du territoire.



## L'évaluation :

### ➤ **Définition :**

Des bilans avec l'équipe seront mis en place tous les mercredis.

Ils permettront de rendre compte du déroulement des journées et des éventuels changements à apporter au fonctionnement des activités et de la vie quotidienne.

L'équipe aura comme support des fiches de bilans qu'elle remplira à chaque fin de journée. Grâce aux critères d'évaluation, nous pourrons savoir si nous avons atteint les objectifs.

➤ **Critères d'évaluations :**

	<b>Moyens</b>	<b>Evaluation</b>
1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recrutement d'un animateur diplômé d'état en sport.</li> <li>➤ Achat d'équipement sportif.</li> <li>➤ Construction des animations par cycle et tranche d'âges.</li> <li>➤ Apporter des règles collectives.</li> <li>➤ Valoriser les enfants au travers du sport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rédaction de bilan à chaque fin de cycle.</li> <li>➤ L'utilisation du matériel s'est elle passé dans le respect ?</li> <li>➤ Les enfants ont-ils compris l'intérêt des règles collectives ?</li> <li>➤ La valorisation des enfants a-t-elle eu lieu ? avec quels moyens ?</li> <li>➤ Quel sport les enfants ont-ils pu découvrir ?</li> <li>➤ Lesquels ont-ils été appréciés ?</li> </ul>
2.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Donner l'occasion aux enfants d'intervenir sur le territoire.</li> <li>➤ Apprendre à connaître les différents acteurs du territoire.</li> <li>➤ Mettre en place des actions citoyennes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation d'un stand sur le marché de Noël ?</li> <li>➤ Mise en place de plusieurs actions en faveur de la nature ? Nettoyage, création de poubelles ?</li> <li>➤ Découverte des acteurs du territoire ?</li> <li>➤ Mise en place d'élection ?</li> <li>➤ Découverte du PSC1 ?</li> </ul>
3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Permettre aux enfants d'être acteur le temps du repas.</li> <li>➤ Amener les enfants à participer à plus de tâches du quotidien.</li> <li>➤ Permettre aux enfants d'être acteur le temps du repas.</li> <li>➤ Favoriser le volontariat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Expliquer et mettre à disposition des enfants le matériel nécessaire pour aider au rangement du repas ?</li> <li>➤ Création du planning des tâches ?</li> <li>➤ Achats de matériels ?</li> <li>➤ Valoriser les enfants à chaque bonne action.</li> </ul>
4.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Donner aux enfants un large choix de matériels.</li> <li>➤ S'appuyer sur les idées des enfants.</li> <li>➤ Favoriser les nouvelles techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Explorer de nouvelles techniques avec les enfants.</li> <li>➤ S'approprier de nouvelles formes d'expressions.</li> <li>➤ Créer une exposition de fin d'année.</li> <li>➤ Créer un spectacle de fin d'année.</li> <li>➤ Créer une exposition photo.</li> <li>➤ S'approprier le journal du centre.</li> </ul>
5.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontre et organisation de réunion.</li> <li>➤ Bilan des projets antérieur.</li> <li>➤ Recherche d'objectif commun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les passerelles entre la crèche et le club ados, ont-ils été réalisées ? dans quelles conditions, pour quel résultat ?</li> <li>➤ De nouveaux partenariats ont ils été mis en place ? avec qui ? comment ?</li> <li>➤ Impacte de ses partenariats ? reconduction ? réadaptation ?</li> </ul>

# L'équipe d'animation :

## ➤ L'équipe d'encadrement :

**La directrice :** Caroline RATELADE, diplômée B.P.J.E.P.S. « Loisirs Tous Publics ».

**Le directeur adjoint :** Géraud CLERMONT, Stagiaire BAFD.

## Trois animateurs permanents (mercredis et vacances scolaires) diplômés :

- Aurélie LAFONT
- Géraud CLERMONT (BAFA, stagiaire BAFD)
- Maxime GUERET (MASTER DE L'EDUCATION)
- 

## Sept animateurs permanents (mercredis) diplômés :

- Tiffany GAUTHIER (CAP Petite Enfance)
- Annaëlle ALLEGRO (BAFA)
- Solène ARNAUD (BAFA)
- Edwin NUGIER (BAFA)
- Bertrand SABLAYROLLES (BEES)
- Pauline GUILLAUME (BAFA)
- Evelyne RAZAVET (CAP Petite Enfance)

Des animateurs sont recrutés pour chaque période de vacances, par la directrice en fonction du nombre d'enfants inscrits. La directrice fait en sorte de recruter entre 1 et 2 animateurs stagiaires par période, afin de former et renouveler son équipe. Une importance sera accordée à la parité.

## ➤ Rôles et responsabilités de l'équipe d'encadrement :

### Le rôle de la direction :

- ✓ Responsable de l'administration et de l'équipe d'animation.
- ✓ Garante du projet pédagogique autant dans sa compréhension que dans sa mise en œuvre.
- ✓ Anime les activités en cas de besoin.
- ✓ Rôle de formation auprès de l'équipe d'animation.
- ✓ Assure les relations avec les parents, les partenaires et les intervenants extérieurs.
- ✓ Se conforme aux réglementations en vigueur.

### Le rôle de l'animateur/trice :

#### Auprès des enfants :

- ✓ Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- ✓ Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- ✓ Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- ✓ Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- ✓ Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- ✓ Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- ✓ Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- ✓ Il fait part à l'adjoint sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée.
- ✓ Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

#### Avec ses collègues :

- ✓ Il respecte ses collègues.
- ✓ Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- ✓ Il participe aux réunions de préparation et de bilan.
- ✓ Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- ✓ Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- ✓ Il respecte le travail de l'autre (personnel de service, chauffeur de bus, ...)



# La vie quotidienne et collective :

## ➤ Journée type :

07h30-09h00 Accueil et temps libre  
09h00-09h30 Rassemblement et formation des groupes  
09h30-12h00 Activités manuelles et/ou sportives  
12h00-13h00 Repas  
13h30-14h00 Départ / Accueil  
13h00-14h30 Temps calme  
14h30-16h00 Activités manuelles et/ou sportives  
16h00-17h00 Goûter  
17h00-18h30 Temps libres et départ échelonné

## ➤ L'accueil :

L'accueil des parents et des enfants se déroule de 7h30 à 9h00 chaque matin, de 13h30 à 14h00 en début d'après-midi et de 17h00 à 18h30 le soir. Un aucun cas, un enfant ne pourra sortir du centre en dehors de ces horaires, sans la personne responsable de celui-ci et sans qu'un animateur soit au courant.

Les animateurs sont tenus à une certaine distance et retenue vis-à-vis des parents ; Pas de « copinage » et respect du secret professionnel.

La directrice et son équipe attachent une importance toute particulière à l'accueil des familles, en début de journée, pour connaître dans quelles conditions arrivent les enfants (manque de sommeil, problèmes familiaux...), ainsi qu'en fin de journée, pour prévenir en cas de « bobo », de problème avec un copain, ou tout simplement pour des anecdotes positives de la journée. Il ne faut pas rencontrer les parents seulement pour leur faire part d'un problème mais aussi pour leur dire que tout va bien....

## ➤ Les temps d'animation :

Les animateurs veillent à proposer des activités adaptées à chaque tranche d'âge. Ils prépareront en avance leur activité et le matériel nécessaire dans un lieu adéquat. Tout au long de l'activité, les animateurs veillent à ce qu'aucun enfant ne se trouve en difficulté.

L'équipe d'animation veille à ce que chaque enfant ait une place importante à ses yeux et au sein du groupe, qu'il puisse s'exprimer librement, respecter les autres et être respecté.

Les animateurs doivent participer activement à tous les temps d'animation (activités, temps calme, repas...).

## ➤ Le repas :

Les enfants prennent leur repas dans le restaurant scolaire entre 11h30 et 13h30. Les deux groupes des petits mangeront au premier service.

Les deux groupes des grands mangeront au deuxième service.

Une chambre froide permet de stocker les repas livrés entre 7h30 et 8h00 par La Livradoise.

L'équipe d'animation veillera à ce que chaque enfant mange, goûte de tout (par sollicitation, sans le forcer), et ne se gave pas.

Elle sollicitera par l'échange et l'exemple, l'autonomie, une tenue correcte à table, de rester à table le temps du repas, de se respecter mutuellement (partage, politesse).

Les enfants n'ont pas de place fixe, ils s'installent par affinité.

Les enfants aideront à la mise en place du couvert, au rangement et au nettoyage des tables.



## ➤ Le Temps calme :

Les plus jeunes s'installent dans la salle de sieste ainsi que les autres enfants qui en manifestent le besoin. Pour favoriser l'endormissement, une histoire est lue ou une ambiance calme est privilégiée par un fond musical. Les plus âgés s'occupent librement mais calmement. Possibilité de récupération, permettre de ne « rien faire ». Dessin, lecture, jeux calmes sont privilégiés.

Les animateurs veillent à ce que le temps calme soit respecté par chacun. Par ailleurs, ils participent aux activités selon les envies et les besoins des enfants.

## ➤ Le Goûter :

Le goûter est servi entre 16h00 et 17h00. Les goûters seront achetés à l'avance par la directrice et préparés par les animateurs. Celui-ci est varié et équilibré chaque jour (Fruit, produit laitier, produit sucré...)



### ➤ **Les règles de vie :**

Elles sont instaurées avec les enfants le 1<sup>er</sup> jour de chaque période de vacances et le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque cycle.

Elles sont affichées en permanence dans les locaux du centre, et reprises lors des réunions quotidiennes avec les enfants.

#### **A l'intérieur du centre :**

- Parler sans crier (valable également pour l'équipe d'animation),
- Respecter les locaux, le mobilier et le matériel.
- Demander aux animateurs avant de quitter une pièce.
- Respecter les autres enfants, les animateurs et le personnel de service.
- Ranger le matériel après une activité.

#### **A l'extérieur du centre :**

- Respecter la faune et la flore.
- Mettre les papiers à la poubelle.
- Ranger et mettre à l'abri les jeux extérieurs.

### ➤ **Les temps de pause :**

Chaque animateur dispose de 45 minutes de pause durant la journée entre 12h00 et 12h45 lors du repas. Leur repas est offert par la structure.

## **Les relations humaines :**

### ➤ **Animateurs – Enfants :**

L'équipe d'animation doit avoir une conduite en cohérence avec la vie en collectivité et avec les exigences du travail auprès d'enfants (comportement, attitude, propos, tenue vestimentaire).

Aussi, certains sujets sensibles doivent être abordés de façon neutre et sans jugement (ex : religion, politique, sexualité...), les animateurs doivent respecter les valeurs de chaque enfant. (Pas de propagande ou d'insultes)

Il est notamment interdit de fumer en présence des enfants ; un lieu spécifique et des temps de pause seront adaptés.

### ➤ **Animateurs – Animateurs :**

Les animateurs ensemble forment une équipe, il est important que chacun puisse trouver sa place en communiquant au maximum afin d'éviter les « non dits ».

Les réunions de préparation et de bilans des activités permettent aux animateurs d'échanger sur leur compétence spécifique et de partager leur savoir faire.



### ➤ **Animateurs – Directions :**

Il est important de savoir associer l'équipe d'animation et la direction aux interrogations ou aux difficultés que l'on rencontre concernant les enfants.

Pour cela, les réunions de bilan doivent être préparées avec sérieux par l'équipe d'animation. Un cahier de liaison est mis à disposition afin de ne pas oublier.

Les informations doivent être claires et précises pour pouvoir évaluer correctement les objectifs fixés par le projet pédagogique.

## **Les activités :**

Un thème est proposé pour chaque semaine de vacances par les animateurs ou à la demande des enfants. Dans ce cadre, les animateurs proposent les activités en relation avec le thème choisi.

Ces activités respectent le rythme de chacun et sont en cohérence avec les objectifs pédagogiques définis. Celles-ci sont variées et adaptées aux capacités et aux attentes des enfants.

Une sortie à la journée est proposée aux enfants pendant les vacances scolaires. L'équipe cherche des sorties soit sportives (acrobranche, patinoire, trotin'herbe...), soit culturelles (théâtre, musée, visites guidées...) en

lien avec le thème choisi. Les animateurs essaient de varier et de proposer des activités pratiquées rarement par les familles.

Des activités de découverte sportive ou culturelle peuvent être proposées et encadrées par des intervenants techniques qualifiés. Elles émergent des envies des enfants (tir à l'arc, théâtre, musique...) ou des opportunités locales (golf du Val d'Auzon, pataugeoire d'Orcet, roller...)

La régularité des enfants et la fidélité de l'équipe permet une bonne connaissance des familles. Toutes leurs idées, remarques, suggestions et envies sont retenues pour faire évoluer l'Accueil de loisirs. Avant chaque activité, l'animateur veillera à expliquer de façon ludique le déroulement de celle-ci.

#### Types d'activité :

Courtes : Coloriage, jeux de société, dessin, jeux d'extérieur, ...  
Manuelles et créatives.  
D'expression : faisant appel à l'imaginaire, à la fabulation.  
Jeux collectifs (sportifs, stratégique,)  
Journées exceptionnelles.



#### ➤ Le matériel :

Tout le matériel pédagogique est stocké à l'école d'Orcet. Les animateurs s'occupent de l'installer au mieux pour rendre chaque lieu accueillant et sécurisant pour les enfants, en conservant des espaces de repère. Il comprend :

- un espace bibliothèque
- des jeux de société, pour jouer à deux ou en groupe
- un espace construction (légo, kappla, chemins de fer...)
- des jeux de mimétisme social (dinette, cuisine, poupons...)
- un espace imaginaire (castelet, marottes...)

A certains moments de la journée, les enfants pourront évoluer sur ces pôles selon leurs envies et de manière autonome.

Tout le matériel sportif de l'accueil de loisirs est stocké à la Salle Jean Moulin. Nous disposons ainsi de tous types de ballons (basket, foot, volley...), d'un parc de rollers et de tout le petit matériel sportif (plots, cerceaux, barres...). Cette base est complétée régulièrement en fonction des besoins (ping-pong, badminton, croquet, échasses...).

Tout le matériel « d'activités manuelles » est réapprovisionné régulièrement et complété au fur et à mesure des besoins de l'équipe, mais la récupération est permanente, y compris pour les familles !

Cette base pédagogique est complétée chaque année, notamment par le Père-Noël, qui offre à l'Accueil de loisirs des jeux collectifs plutôt que des cadeaux individuels.

## Inclusion des enfants en situation de handicaps.

### La convention internationale des droits de l'enfant du 20

*Novembre 1989 prévoit que les Etats encouragent l'organisation, de loisirs et d'activités récréatives en faveur des enfants en situation de handicap.*

**L'article 30.5 (d) de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH) de l'ONU du 13 décembre 2006 reconnaît aux enfants handicapés le droit de participer, sur la base de l'égalité avec les autres enfants, aux activités ludiques, récréatives, de loisirs et sportives, y compris dans le système scolaire.**

L'accueil de Loisirs d'Orcet souhaite favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant au centre de loisirs. Nous avons un partenariat avec le DALHIR (Dispositif d'accompagnement de l'humain vers des loisirs intégrés et réguliers) qui subventionne les animateurs supplémentaires pour s'occuper des enfants porteurs de handicaps.



Nous portons une attention particulière, pour que l'enfant est le même animateur, lors de chaque accueil, afin qu'il y est un meilleur suivi et pour établir un bilan.

L'équipe d'animation dans son entièreté doit être en accord avec cet accueil.

Des objectifs doivent être mis en place en concertation avec la famille, le DALHIR et l'équipe d'animation selon le type de besoins. (Adopter les mêmes signalétiques qu'à la maison, sensibiliser les animateurs aux différents handicaps)

Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.